

## Règlement d'Ordre Intérieur pour le service téléalarme de la fondation « Stëftung Hëllef Doheem »

Code: ROI

Version: 01 du 05.08.2024

Page 1 de 2

## Ouverture du service

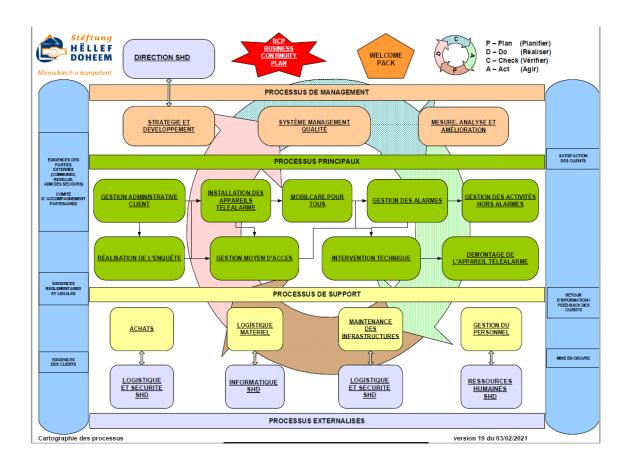
La centrale du service téléalarme fonctionne tous les jours de l'an, 24 heures sur 24. L'administration du service est ouverte du lundi au vendredi de 08.00 à 17.00 heures. Les visites au domicile du client pour les interventions techniques et/ou de conseil se font durant les heures de service de 08.00 à 17.00 heures du lundi au vendredi et, exceptionnellement à la demande du client ou de son représentant légal, avant ou après les heures d'ouverture.

## Conformité des processus

Le service s'est doté d'un système de management de qualité selon la norme ISO 9001, que le personnel du téléalarme s'engage à respecter.

Les processus de management de qualité du service de « Sécher Doheem » sont regroupés en trois parties :

- 1. Les processus de Management en relation avec la direction de la fondation
- 2. Les processus Principaux en relation avec le client
- 3. Les processus de Support en collaboration avec les services administratifs de la fondation





Mënschlech a kompetent

## Règlement d'Ordre Intérieur pour le service téléalarme de la fondation « Stëftung Hëllef Doheem »

Code : ROI

Version: 01 du 05.08.2024

Page 2 de 2

